Instructeur-trice LEADER

Synthèse de l'offre

Employeur : REGION OCCITANIE 22 AVENUE DU MARECHAL JUIN 31406TOULOUSE Cedex 9

Référence: 0031210800373476

Date de publication de l'offre : 03/08/2021 **Date limite de candidature :** 15/10/2021

Poste à pourvoir le : 15/11/2021 Type d'emploi : Contrat de projet Durée de la mission : 43.5 mois

Ouvert aux contractuels Oui (Art. 3 alinéa II loi 84-53)

Temps de travail : Complet

Durée: 35h00

Nombre de postes : 1

Lieu de travail:

Lieu de travail :

Hôtel de Région de Montpellier, 201 avenue de la Pompignane 34064 MONTPELLIER

Détails de l'offre

Grade(s): Rédacteur

Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe

Famille de métier : Europe et international > Gestion des affaires internationales

Métier(s) : Chargé ou chargée des affaires européennes et internationales

Descriptif de l'emploi :

Autorité de gestion des Programmes de Développement Rural (PDR) Midi-Pyrénées (MIP) et Languedoc-Roussillon (LAN) pour la période 2014-2020, la Région Occitanie assure l'instruction des mesures 19 - Leader, dont la programmation est effectuée par les GAL (Groupes d'Action Locale), au nombre de 22 sur le périmètre PDR MIP et 16 sur le périmètre PDR LAN.

Suivant le glissement du calendrier de la Politique Agricole Commune, cette période de programmation a été prolongée de 2 ans, la fin de la mission d'instruction de la Région s'achevant au 30 juin 2025.

Profil recherché:

Connaissance des règles de gestion des fonds européens, notamment du FEADER et du dispositif LEADER Bonne maîtrise des outils bureautiques et aptitude à maîtriser un outil informatique spécifique (OSIRIS) Rigueur, autonomie, qualités relationnelles et rédactionnelles, capacité d'adaptation et d'initiative Sens de l'organisation

Sens du travail en équipe et en transversalité avec plusieurs services/partenaires

Missions:

L'instructeur/trice LEADER est placé sous la coordination directe du/de la responsable d'unité " LEADER", au sein du Service Ruralité et Montagne.

Dans l'objectif de bonne réalisation de la fin de gestion du programme, intégrant la dotation financière de 2 années de transition dont bénéficie le programme LEADER, l'instructeur/trice sera chargé/e de l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de demandes de paiement transmis par les GAL.

L'instructeur/trice est l'interlocuteur privilégié d'un ou plusieurs GAL pour le suivi des dossiers de sa programmation, tout en s'inscrivant dans le cadre des missions collectives de l'équipe. Il/elle pourra à ce titre être appelé/e à participer à des actions de mutualisation ou des actions transversales concourant directement à la gestion des

dossiers du programme.

Il/elle exercera les missions suivantes :

- Gestion, instruction, engagement et paiement des dossiers LEADER des GAL,
- Suivi des dossiers LEADER en lien avec les GAL, les cofinanceurs et les porteurs de projets,
- Suivi pour coordination des dossiers instruits dans d'autres directions et faisant l'objet d'un co-financement LEADER,
- Participation aux réunions de coordination avec les autres gestionnaires LEADER ou FEADER,
- Appui réglementaire aux GAL (dépenses éligibles, pièces à joindre...),
- Participer à la mise à jour des outils d'instruction et au travail mutualisé de contrôle de la qualité des dossiers.
- Suivi de la programmation des GAL et participation aux réunions organisées dans ce cadre,
- Renseignement des outils de suivi du programme,
- Préparation des contrôles,
- Mise en œuvre de visites sur place,
- Archivage des dossiers.

Contact et informations complémentaires : Le dépôt de candidature doit être déposé en un seul PDF nominatif par candidature (Lettre de motivation + CV attachés) sur la boite mail suivante : daprhasg.recrutementT@laregion.fr avant le 15/10/2021.

Merci de rappeler la référence de la vacance d'emploi selon le format publié (CP-DATRM-2021-7.5-T).

Téléphone collectivité: 05 61 33 50 50